

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2016

Le douze décembre deux mil seize à vingt heures trente le Conseil Municipal de ROMAZY, légalement convoqué s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances publiques, sous la Présidence de Monsieur Loïc BATTAIS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Présents : BATTAIS Gérard, BATTAIS Loïc, COIRRE Eric, DELOURME Hyacinthe
GASTEBOIS Jean-Claude, ROUANET Jeanine, VAUTIER Mickaël,

Absents excusés : AUBREE Anthony, PARENT Arnaud donne procuration à M. BATTAIS
Loïc

Absents : FERTIN Mickaël

Secrétaire de séance : M. VAUTIER Mickaël

M. COIRRE Eric n'approuve pas la délibération n° 64/2016 du compte rendu du conseil municipal du 14 novembre 2016.

Date de convocation : 7 décembre 2016

Date d'affichage : 7 décembre 2016

N°77/2016 – Redevance d'occupation des sols pour Orange

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le courrier reçu de la part de l'AMF ainsi que celui du Syndicat d'Energie de l'Oise, évoquant l'instauration de la redevance d'occupation du domaine public (RODP) télécommunication 2016. Le Syndicat d'Energie de l'Oise a donc fourni des éléments de calcul afin que les communes puissent réaliser, après délibération, un titre de recette à leur égard.

Monsieur Coirre précise qu'une délibération du conseil municipal de Romazy avait été prise en 1998 sur ce sujet. Néanmoins, les tarifs appliqués dans cette délibération étant obsolètes et le décret du 30 mai 1997 ayant fait l'objet d'une annulation partielle par le conseil d'État du 21 mars 2003, il convient d'en reprendre une nouvelle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter une redevance d'occupation des sols pour Orange.

N°78/2016 – Modification des limites territoriales : évolution des arrondissements d'Ille et Vilaine

Monsieur le Maire présente un courrier de la préfecture datant du 25 novembre 2016 relatif à la modification des limites territoriales (circulaire du 16 février 2016 du ministère de l'intérieur) au regard de la nouvelle cartographie des intercommunalités. Le périmètre des arrondissements va être redéfini. Ainsi concernant l'arrondissement de Rennes, la note explicative du préfet stipule « départ de Romazy vers l'arrondissement de Fougères-Vitré ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de valider ces nouvelles limites territoriales.

N°79/2016 – Rapport concernant le service public d'alimentation en eau potable par le Syndicat Intercommunal des eaux de la vallée du Couesnon exercice 2015

Monsieur le Maire présente le rapport 2015 concernant les prix et qualité du service public de l'eau potable du syndicat intercommunal des eaux de la vallée du Couesnon.

Concernant l'aspect tarifaire :

- au 1^{er} janvier 2016, la formule d'indexation appliquée conduit à une variation de 2.38 % par rapport aux tarifs de base de 2015.
- En 2015, le tarif de l'eau a augmenté de + 3.71 % (exploitant et collectivité).
- Le prix du m3 théorique pour un usager consommant 120 m3 est de 2.87 €/m3.
- De 2014 à 2015, les recettes des collectivités ont augmenté de 2.14 % et celles des exploitants de 7.25 %.

Concernant l'aspect qualitatif de la ressource en eau :

- L'eau prélevée en 2015 a été de bonne qualité microbiologique, conforme aux limites réglementaires fixées pour les éléments indésirables et les pesticides recherchés.
- L'indice d'avancement de la protection de la ressource est de 80 %, c'est-à-dire sur le territoire, l'arrêté préfectoral de protection de la ressource est complètement mise en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter le rapport.

N°80/2016 – Renouvellement du poste de secrétariat de mairie et création du poste SIRS

Monsieur le Maire présente les conclusions émises lors de la réunion du Comité du Syndicat Intercommunal de regroupement scolaire qui a eu lieu le 6 décembre 2016 concernant l'opportunité de créer un poste pour la gestion du SIRS.

Actuellement, la commune de Romazy et le SIRS emploie un agent des missions temporaires du Centre de gestion 35 sur un poste de 29 heures composé de 22 heures en tant que secrétaire de mairie à la mairie de Romazy et de 7 heures en tant qu'agent du SIRS situé à Romazy.

A l'occasion de la réunion du Comité syndical du SIRS du 6 décembre 2016, le comité du SIRS a voté la création d'un poste d'agent pour le SIRS à raison de 12 heures par semaine : 7 heures de gestion courante du SIRS (comptabilité etc.) et 5 heures de coordination de réseau TAP.

Le poste passerait donc de 7 à 12 heures. Une même personne serait donc recrutée à 35 heures par le SIRS pour effectuer les missions du SIRS, et par la commune de Romazy pour effectuer les missions de secrétaire de mairie.

Monsieur le Maire rappelle de plus au conseil que le Centre de gestion 35 propose une prestation de conseil au recrutement, qui s'élève à 984 euros T.T.C. (publication de l'offre, analyse des candidatures et entretien).

Le poste serait proposé au grade d'adjoint administratif de 1^{ère} classe.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- accepte le recrutement d'un agent sur un poste de secrétaire de mairie à 23 heures par la commune de Romazy.
- accepte le recrutement d'un agent sur un poste de secrétaire de mairie et de coordination du SIRS à 12 heures par le SIRS.
- accepte le conseil au recrutement proposé par le CDG à hauteur de 984 euros T.T.C.
- accepte le planning proposé par le SIRS pour le futur agent.

N°81/2016 – Devis Mr Gicquel pour l'éclairage de l'Eglise

Monsieur le Maire présente le devis de M. GICQUEL pour l'éclairage de l'Eglise. Il avait été présenté un devis du syndicat d'électrification d'un montant plus élevé. L'entreprise GICQUEL propose elle un devis pour un montant de 2 715 € H.T. soit 3 258 € T.T.C.

Le conseil demande à ce que l'entreprise GICQUEL propose un devis plus complet avec une documentation et des photographies afin de prendre connaissance du produit.

N°82/2016 – Transfert des biens à la commune par le Pays d'Aubigné

Monsieur le Maire présente la délibération émise par le comité d'administration de la Communauté de Communes du Pays d'Aubigné du 16 novembre 2016 concernant la dissolution du pays d'Aubigné et le transfert de biens à la commune de Romazy.

Cette délibération expose deux méthodes envisagées :

Méthode 1 : application stricte de l'article L. 5211-25-1 du CGCT.

Les actifs immobilisés de la Communauté de Communes du Pays d'Aubigné seront répartis entre les communes de la communauté de communes, puis seront transférés à la communauté de communes se substituant c'est-à-dire celle du Val d'Ille.

Méthode 2 : Recours à la simplification introduite par la note DGCL-DGFIP du 26 juillet 2016.

Les biens meubles et immeubles ainsi que les financements y afférents iront à la commune de Romazy. Cette méthode requiert l'unanimité des élus concernés (Communauté de communes du pays d'Aubigné et communes membres).

La méthode 2 a été choisie par la communauté de communes du Pays d'Aubigné. Il convient donc au conseil municipal de Romazy de statuer sur cette décision.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'accepter le transfert des biens du Pays d'Aubigné à Romazy.

Questions diverses :

- ❖ Les toilettes publiques : les conseillers échangent à propos de l'aménagement de toilettes publiques à l'occasion de l'aménagement du bourg : travaux dans un bâtiment existant ou création de nouvelles toilettes.
- ❖ L'aménagement du bourg : réunion avec l'entreprise PIGEON Normandie et le Cabinet ABEIL le lundi 12 décembre. La RD ne sera pas ré-ouverte complètement pour les fêtes mais restera en circulation alternée. Il faudra néanmoins que cette décision soit visée par le Préfet.
- ❖ M. le Maire évoque un courrier de M. Le Goupil demandant l'enlèvement de terre située sur la route de son domicile.
- ❖ M. VAUTIER évoque le problème du devenir du tas de branches provenant des plantations du cimetière.

La séance est levée à 22 heures.

La prochaine réunion aura lieu le 9 ou 23 janvier 2016 à 20h30.

BATTAIS Gérard	BATTAIS Loïc	COIRRE Eric	DELOURME Hyacinthe
GASTEBOIS J. Claude	ROUANET Jeanine	VAUTIER Mickaël	